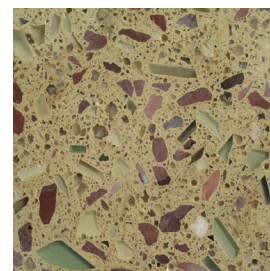
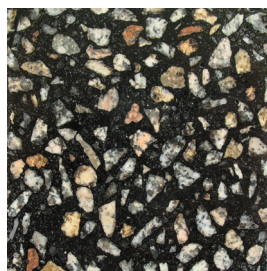
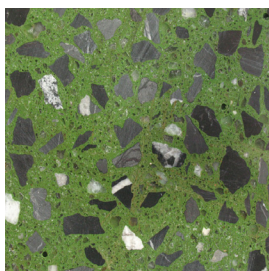
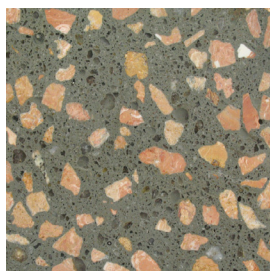


Asphalte poncé : L'esthétique en plus...

L'asphalte revêtait déjà divers aspects de surface : brut, sablé à refus, rugueux ou grenailé, colorés, mis à profit dans ses diverses utilisations, notamment en voirie et sols industriels.

L'esthétique fait aujourd'hui un pas de plus : **l'asphalte pourra désormais être poncé**. Le ponçage permet de faire apparaître les granulats inclus dans le matériau, et ainsi de profiter au maximum des diversités et associations de teintes que l'on peut imaginer entre la couleur du liant et celle des granulats. Ces derniers peuvent être de nature et de couleur très diverses.



L'aspect de surface obtenu est alors très lisse, de haute qualité esthétique, similaire à du marbre ou du béton poli, **en conservant les avantages de l'asphalte**.

L'asphalte poncé n'est pas plus glissant qu'un sol en asphalte traditionnel, y compris en présence d'eau.

Les applications en intérieur peuvent en plus recevoir un traitement de surface augmentant le contraste et la brillance.

Le ponçage peut être effectué sur tous les Néophalte® et Ascolor®.



Parmi les destinations possibles de l'asphalte poncé, on peut citer les salles de restaurant, les halls d'accueil et d'exposition, les écoles, les musées, les galeries marchandes, les bureaux...



SMAC

40, rue Fanfan La Tulipe
92653 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX
Tél. : 01 47 61 72 00 - Fax : 01 47 61 72 10
www.smac-sa.com / info@smac-sa.com

LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE